RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SARL 2TIERE

[redacted]
Société immatriculée auprès du greffe du Tribunal de commerce de Bloiss 932 906 910 R.C.S. Blois

Procès-Verbal - AGE 29 mai 2025

Les soussignés présents :

- Mme GUIMBRETIERE Céline, [redacted] ; Présidente, représentante de PELGUIM & cogérante
- Mr PELLETIER GUIMBRETIERE Thierry [redacted] ; cogérant

ont tenu leur assemblée générale extraordinaire après avoir été convoqués par le président.

Mme Guimbretière préside l'assemblée. Elle constate que l'ensemble des associés est présent, se faisant le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Elle rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante :

- Modification date cloture de l'excercice social

Première résolution

Afin d'harmoniser les filiales, la date de cloture de l'exercice social doit être modifié comme suit :

cloture au 31 décembre, soit fin du 1er exercice au 31/12/2025

Il est nécessaire de modiifer l'art 5 des statuts par : « chaque exercice social débute le 1er janvier et termine le 31 décembre.Le 1 Er exercice cloturera le 31/12/2025

L'assemblée adopte cette résolution par 3 voix

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h00. Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Saran le 29 mai 2025

La Co gérante et Présidente PELGUIM

Mme GUIMBRETIERE

[redacted]

Le Co gérant,

Mr PELLETIER

[redacted]